

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 106 (1970)

Heft: 2

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Organe hebdomadaire
de la Société pédagogique
de la Suisse romande

éducateur

et bulletin corporatif



Le chemin des écoliers

Montage de Henri Clot

Communiqués

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE SPV

Samedi 7 février 1970 à 14 h. 30 Salle du Pavillon, Montreux

PARC A PROXIMITÉ IMMÉDIATE SUR LES QUAIS

SELON SIGNALISATION ET INDICATION DE LA DIRECTION DE POLICE

CC SPV

Aux organisateurs de camps de printemps, d'été ou d'automne, aux animateurs de groupes de jeunesse

Nous signalons aux intéressés l'existence du **Foyer scout** de Pully, à l'orée des grandes forêts joratoises, à deux pas de Lausanne. Place pour 50 adultes ou 65 enfants, lits et couvertures à disposition, tout l'équipement de cuisine, réfectoire, grande salle. Prix tout compris, par nuitée : mouvements de jeunesse 3 fr. - adultes 4 fr. 50.

Renseignements et réservations : W. von Gunten, Tour Bel-Air, 1^{er}, 1001 Lausanne. Tél. (021) 23 54 22.

LE SABLIER

La prochaine séance de travail aura lieu à Lausanne, le samedi 31 janvier à 14 h. 30, au Café du Jorat (place de l'Ours).

Groupe cinéma du Jura bernois

Nous informons nos collègues du corps enseignant qu'un groupe jurassien du cinéma s'est constitué, sous le patronage de la Société jurassienne de travail et de réforme scolaire.

nage de la Société jurassienne de travail et de réforme scolaire.

Les buts de ce groupe cinéma sont les suivants :

- favoriser l'introduction du cinéma comme phénomène social et culturel, dans les écoles obligatoires du Jura ;
- faciliter les échanges d'expériences pour permettre de mieux coordonner nos efforts dans le domaine de l'initiation au cinéma ;
- rédiger en commun des fiches de travail après avoir visionné un film ;
- reprendre systématiquement les bases de l'initiation au cinéma ;
- offrir des informations sélectionnées sur toutes les manifestations intéressant les cinéphiles.

Par la même occasion, nous vous signalons que ce groupe tiendra sa prochaine séance, le mercredi 28 janvier 1970, à 14 h. 30. Lieu de réunion : Ecole professionnelle (premier étage) de Delémont. Vous êtes tous cordialement invités.

Ceux qui désireraient plus amples renseignements à ce sujet, peuvent les demander au président du groupe :

M. L.-J. Fleury, instituteur, 2801 Courchapoix
téléphone (066) 3 84 06

ou à son secrétaire :

M. J.-R. Quenot, maître secondaire, 2735 Malleray
téléphone (066) 3 84 06

Centre vaudois d'initiation au cinéma

Le Centre d'initiation au cinéma (CIC) propose au corps enseignant primaire et secondaire les deux cours suivants :

1. Initiation au cinéma par le ciné-débat

les 18, 25 février, 4 et 11 mars 1970.

Le 18 février : Franju, Resnais, Low, Marker.

Le 25 février : Ansorge, McLaren, Kast, Le Maître de poste (Satyajit Ray).

Le 4 mars : Le western.

Le 11 mars : Cinéma tchécoslovaque : «Eclairage intime», de Y. Passer.

NOMBREUSES PROJECTIONS DE COURTS ET LONGS MÉTRAGES ; DISCUSSIONS ; PRÉSENTATION DU MATERIEL DISPONIBLE : FICHES, DIAS, SÉQUENCES.

Le cours aura lieu au CIC, Marterey 21, de 14 h. 15 à 17 h. 15.

Nous rappelons qu'un cours forme un tout et qu'on s'inscrit en principe pour la totalité du cours.

L'inscription tient lieu de convocation.

2. Initiation à l'image

pour élèves de sept à neuf ans. Une séance d'information pour maîtresses du degré inférieur et du début du degré intermédiaire est fixée au :

mercredi 18 février 1970 à 14 h. 15 au CIC, Marterey 21.

On présentera aux participantes des jeux d'observation, des diapositives et des expériences concrètes, en présence d'élèves : Le but : développer le sens de l'observation et l'aptitude à interpréter l'image. Le matériel pourra être emprunté par les participantes. L'inscription ne sera pas suivie d'une convocation personnelle.

BULLETIN D'INSCRIPTION

Le (la) soussigné(e) participera au cours d'initiation au cinéma :

1. Ciné-débat les 18 et 25 février, 4 et 11 mars 1970.

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Enseignant à : _____

Type de classe : _____

Date : _____

Signature : _____

BULLETIN D'INSCRIPTION

Le soussignée participera au cours d'initiation au cinéma :

2. Initiation à l'image pour élèves de 7 à 9 ans, le 18 février 1970.

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Enseignant à : _____

Type de classe : _____

Date : _____

Signature : _____

Editorial

Réagir

La Vie protestante du 9 janvier rapporte l'incident qui a fait scandale récemment au Théâtre parisien de la porte Saint-Martin : au plus fort du spectacle, alors qu'un des acteurs quasiment nu sortait de son slip minuscule un chapelet, laissant balancer entre ses cuisses le crucifix qui y était attaché, un homme se leva de son fauteuil d'orchestre et, muni d'un amplificateur, clama son indignation au public ébahi.

Cet homme était le commissaire général Gilbert Abadie, chef de l'Armée du Salut pour la France.

Invité par le directeur du théâtre, puis par un garde républicain, enfin par un commissaire de police à quitter la salle, le commissaire général fit front et réussit à s'y maintenir jusqu'au bout.

Le spectacle cependant continuait, dans le tumulte et les invectives, les musiciens essayant de couvrir de leur batterie la voix de l'interrupteur qui attendait, inébranlable, que revienne le calme pour reprendre la parole. Sur la scène, jeunes gens et jeunes filles, couchés l'un sur l'autre, mimaien l'accouplement humain.

L'obstination de l'officier fut finalement récompensée : la direction renonça au clou du spectacle, une parodie de baptême où devaient apparaître une demi-douzaine d'éphèbes entièrement nus...

Il y a quelques années, le soussigné n'avait pas eu ce courage quand une troupe de ville jouait dans la grande salle de son village une pièce de boulevard moins dévêtue mais tout aussi malpropre. Riant plus ou moins jaune, comme les autres, il était resté à sa place, sa vergogne rentrée sous les regards ambigus de ses anciens élèves.

Les ans ont passé, et depuis il en a vu d'autres. La Curée, par exemple, ce film où Vadim fait caresser par un tiers sa propre épouse, nue comme un œuf derrière un verre déformant qui rend particulièrement affriolant le spectacle. Il n'a rien dit.

Il n'a rien dit non plus en lisant dans la bonne Gazette du dimanche le compte rendu des scènes de masturbation mutuelle d'O Calcutta (prononcé à l'anglaise) sur une scène new-yorkaise, pensant seulement que le vent d'Amérique, infailliblement, souffle ses miasmes tôt ou tard vers la vieille Europe, et qu'un jour, sur nos tréteaux rustiques, le déculottage suivra.

Il n'a rien dit parce qu'il est lâche. Comme vous qui ne dites rien non plus. Comme nous tous, coresponsables de la jeunesse de ce pays, qui laissons imperturbablement le vice grignoter la morale. Nous sourions quand tel play-boy milliardaire change une fois de plus de femme légitime, alors qu'il n'est qu'un vulgaire parjure et un homme sans honneur.

Comme votre serviteur dans son village, ce certain soir, nous nous laissons posséder, moutons muets. Et nous nous plaignons, dans nos congrès, que la profession enseignante à tous les niveaux n'ait plus son lustre de naguère. Bien fait. Si nous qui devons former la jeunesse, qui sommes bien placés dans nos classes pour lire dans des yeux de gosses le drame des ménages détruits, broutons placidement comme le reste du troupeau l'obscénité mise en spectacle, qui réagira ?

Je n'avais jusqu'ici pas d'attraction particulière pour l'Armée du Salut, bien que souvent saisi par ces hommes et ces femmes, parfois très jeunes, chantant leur Dieu dans les bistrots. Maintenant, je tire bas mon chapeau au premier salutiste de France, et je crois que ses gens sont aujourd'hui fiers de leur chef.

Comme nous serions fiers, nous aussi, si le perturbateur de la porte Saint-Martin avait été professeur en Sorbonne, ou simplement... éducateur.

J.-P. Rochat.

Stage d'éducation civique européenne

Du 5 au 8 novembre dernier, à Crêt-Bérard (VD), s'est tenu un stage pour 60 directeurs d'établissements secondaires de Suisse romande. Ce stage était organisé par la Commission romande d'éducation civique européenne.

Pourquoi une éducation civique européenne ? Une enquête auprès des jeunes a relevé que les problèmes de l'Europe n'intéressent pas particulièrement les jeunes. Une autre a démontré que les jeunes rêvent davantage d'unité planétaire. Mais un monde uni ne se conçoit pas sans Europe unie d'abord. L'unité d'un ensemble postule l'harmonisation des régions. Aussi est-il indispensable que l'Ecole aborde les problèmes que lui pose l'Europe.

C'est ce que les organisateurs du stage ont cherché à réaliser, grâce à l'apport de conférences remarquables de MM. Denis de Rougemont, directeur du Centre européen de la

culture, François Schaller, professeur d'économie politique, Jacques Mallet, secrétaire des Communautés européennes, à Paris, et Alfred Berchthold, professeur. Des débats animés ont suivi ces exposés. Des leçons sur des sujets européens ont été proposés. Des films et du matériel didactique ont été soumis à l'appréciation des participants.

Il n'y a pas que les Communautés européennes qui aient trouvé bénéfice à se confronter, au cours du stage. Les communautés romandes — par leurs directeurs d'établissements secondaires — ont pu nouer des contacts très heureux. De mêmes stages seront organisés les années prochaines, à l'intention des professeurs de diverses disciplines.

Jacques-A. Tschoumy
Président de la Commission romande
d'éducation civique européenne

*Où est-ce que je peux aller, avec ma trott' ?
Destination : an 2000...
— Sur quelle voie doit-on l'aiguiller ?*

Photo Leonard Freed

Corriger la trajectoire... pour le virage imposé...

*« Si tu fais des plans pour un an, fais du riz,
Si tu fais des plans pour cent ans, fais des hommes. »*
Confucius



A nos nombreux nouveaux lecteurs

Chers collègues,

Vous arrivez à point pour entrer dans un débat qui s'engage à peine et que nous voudrions général dans le monde des éducateurs.

Dans sept articles¹, nous avons tenté de situer l'homme à sa juste place.

Nous avons reconnu que l'humanité actuelle est de plus en plus portée à se croire la maîtresse du cosmos, à l'égard duquel elle se comporte comme si elle était extérieure à lui, et comme si elle avait le droit d'en disposer à sa guise.

Tant que la petite humanité n'agissait qu'avec une faible puissance, le mal qu'elle causait à la nature et, conséquemment, à elle-même, était insignifiant.

Mais, aujourd'hui, les dépréciations dont elle est responsable sont telles qu'on commence à apercevoir les dangers pour son existence même.

Nous avons pensé que, pour nous éducateurs et pour nos élèves, il était d'abord important de prendre conscience de l'infini, aussi bien dans le sens de sa grandeur que dans la complexité de l'infiniment petit.

Aux « anciens » comme aux « nouveaux »

Disons franchement notre inquiétude : notre monde est sérieusement malade. Avant que de donner un diagnostic d'apparence aussi pessimiste nous aurions voulu mettre en lumière certains symptômes de la gravité du mal, mais il faut aller au plus pressé : essayer de sauver ce qui peut l'être encore... Quand l'incendie menace la maison, on commence par alerter tous les étages : on ne se demande pas si les « blonds » du troisième sont plus qualifiés que les « bruns » du premier, si les adolescents sont plus forts que les adultes... Tous se portent au sauvetage. C'est pourquoi nous demandons à chacun de s'élever au-dessus de toute discrimination religieuse ou idéologique, de s'en tenir à une observation objective des faits et de leurs conséquences.

A nos lecteurs « scientifiques », « matérialistes »

Cette exigence d'objectivité doit vous satisfaire, car, semble-t-il, elle vous donne un avantage considérable. Cependant, nous vous demandons de reconnaître que bien des fautes, voire des crimes, ont été commis, si ce n'est au nom de la science, tout au moins de par certaines de ses découvertes.

Nous relevons dans un article sur « la théorie de la connaissance » : « ... La connaissance fournit à l'homme une force immense dans son travail quotidien, dans la lutte contre la nature² et aussi dans son activité sociale... ».

Or si cette année a été décrétée « année de la nature », c'est parce que les savants de tous pays sont conscients de ce qu'au nom de la science on avait justement trop lutté contre la nature, détruisant des équilibres nécessaires à la survie de l'humanité.

Chers collègues, nous devons admettre qu'aujourd'hui la séparation est de plus en plus difficile à marquer entre le monde de la matière et celui de l'esprit. La science a reconnu que la matière est transformable en énergie ; que cette énergie est souvent de nature ondulatoire... Or, empiriquement, on a découvert que des pensées pouvaient être, elles aussi, transmises comme des ondes (ce qui est même utilisé dans les services secrets des armées).

Au moment où nous savons que des ondes de natures multiples, non directement perceptibles par aucun de nos sens, traversent la chambre où nous sommes en train de lire, et qu'il suffit de connaître la « longueur » de certaines d'entre elles pour pouvoir entendre dix concerts, conférences, reportages différents, quel savant authentique pourrait-il nier la possibilité d'ondes encore inconnues que certains auraient pu capter sur un Mont-Sinaï... ou quelque part aux Indes... ou ailleurs encore ?

De fait, beaucoup de scientifiques sont des « croyants » sans le savoir, tel ce reporter spécialisé dans les problèmes de l'espace qui a pu s'exprimer ainsi, hier, à la radio: «... Les

¹ Voir Nos 27, 29, 31, 33, 35, 37 et 41 de l'*« Educateur »* 1969.

² C'est nous qui soulignons.

réussites de la science et de la technique dans l'année qui vient de finir **ont consacré la transcendance de l'homme...».** Ce reporter croit en l'homme comme d'autres à la divinité. A notre avis, il est un croyant trop facile à satisfaire³.

Aux lecteurs « croyants »...

Nous leur demandons aussi d'être attentifs aux erreurs qu'ils peuvent commettre en fonction de la valeur relative de la formulation de leurs croyances.

Si des hommes privilégiés ont pu « capter » des messages, des « révélations » extra-terrestres, ils ont été obligés, pour les transmettre à leurs frères, d'user d'un langage compréhensible par eux : des vérités transcendantes, « ineffables », ont dû être mises en formules ; or même les meilleures formules sont incapables d'exprimer parfaitement de telles vérités.

Nous resterons respectueux de l'opinion d'autrui, quelles que soient nos divergences idéologiques, ce qui n'implique pas une renonciation à nos conceptions, mais nous incite à repousser toute tentation de fanatisme.

Danger DES obscurantismes

Que des autorités ecclésiastiques bien intentionnées, espérant éviter que l'homme non suffisamment préparé à « digérer » certaines découvertes les interprète mal, aient caché volontairement ces découvertes à leurs ouailles, c'est indéniable. Or cette sorte d'obscurantisme est allée à fins contraires : c'est, par exemple, quand tout le monde sut que la Terre tournait autour du Soleil et non l'inverse, c'est alors que ceux qui avaient essayé de cacher le fait perdirent une bonne part de leur autorité.

Nous nous trouvons aujourd'hui devant l'obscurantisme opposé : ce sont les demi-savants qui, pour asseoir leur autorité sur ceux qui ne sont pas à même de juger de la relativité des performances techniques, exagèrent l'importance de ces exploits.

Ce second obscurantisme est aussi le fait de gouvernements satisfaits de voir les foules se laisser hypnotiser par les réussites de leurs savants et techniciens ; ces foules ont ainsi leur attention détournée des problèmes quasi insolubles posés par le racisme, la misère, la guerre...

« Passons au déluge »

Bien décidés de regarder en face les dangers courus par l'humanité, nous allons maintenant essayer de déceler leurs

³ Voir le problème proposé ci-après.

France : arrêt de l'explosion universitaire ?

L'accroissement des effectifs des facultés, très rapide au cours des dernières années, et qui a conduit au nombre approximatif de 643 000 étudiants pour la rentrée de 1969, se **ralentit**. Selon le Ministère, il serait cette année de 5 % contre 11 % l'an dernier et 15 % certaines années. Presque aucun pays développé n'a connu pendant cette décennie une expansion aussi rapide. Elle se fait encore sensible au niveau des seconde et troisième années ou du troisième cycle. Par contre l'accroissement est **plus faible pour les nouveaux « entrants ».**

Plusieurs explications peuvent être données à ce phénomène : d'abord, la diminution du nombre des reçus au baccalauréat (1968 : 169 000, 1969 : 123 000) ; ensuite, l'agitation qui a régné dans de nombreuses facultés (plusieurs centaines d'étudiants ont, par exemple quitté la Faculté de droit de Paris pour la province) ; puis l'incertitude des débouchés, principalement en ce qui concerne les études de lettres et sciences humaines.

causes et, parallèlement, chercher les moyens de les contrer, prévoir les changements qui s'imposent à nous autres éducateurs : dans les structures, les programmes, les méthodes. Nous aurons pour cela besoin de votre aide à tous.

Voilà, en vrac, quelques-uns des objets que nous nous proposons de prospector :

Le progrès conditionnel — les accélérations dangereuses.

Consequences de la priorité donnée à la part consciente de la vie — la vie négative — la valeur des instincts — leur perversion — l'inconscient.

L'homme équilibré — le cas des spécialistes.

Revision de l'échelle des « valeurs humaines ».

L'école pour l'enfant ? — pour la société ? (structures — programmes — méthodes).

Morale mouvante et morale éternelle, etc.

Après chaque introduction, nous comptons sur des « réactions » de lecteurs lesquels, du reste, prendront des initiatives, proposeront d'autres objets, émettront des vœux quant à l'ordre à observer dans le programme proposé.

Prochain article : « Réactions de lecteurs » (suite).

La Solitude, 1817 Brent.

Alb. Cardinaux

Un problème à proposer à nos grands élèves, à qui on pourra laisser le soin de rechercher les valeurs quantitatives de quelques-unes des données.

« Par quelle fraction pourrait-on exprimer le rapport de la distance Terre-Lune au rayon de la partie du cosmos scruté par les télescopes modernes ? Laissons de côté ce qu'on aperçoit à peine, limitons-nous à une belle nébuleuse constituée par un million d'étoiles et distante de 9,4 millions d'années-lumière de notre système solaire. (Une année-lumière égale 9460 milliards de kilomètres.)

Imaginons un voyageur tentant l'ascension du Mont-Everest (altitude 8840 m.). De quelle hauteur sera-t-il élevé quand il aura parcouru cette même fraction de son voyage ?

Au lieu du voyage Terre-Lune (375 000 km. env.), faire les mêmes calculs pour le très difficile Terre-Jupiter (distance moyenne 750 000 000 km.).

Quel temps faudrait-il pour l'« aller-retour » de ce voyage à la vitesse jamais encore atteinte de 100 000 km./h. ?

Bon courage !

A ces phénomènes s'ajoute le fait que le **nombre de bacheliers qui ne poursuivent pas d'études s'accroît** ; le rapport entre les inscrits pour la première fois dans un établissement d'enseignement supérieur et les bacheliers était de 97 % en 1962, en 1967 il était tombé à 82 %.

Dans ce cadre général, une tendance particulière est apparue : la proportion des étudiants en **sciences** n'a cessé de baisser depuis 1960, si bien que les installations et équipements des facultés de sciences peuvent être utilisés bien en deçà de leur capacité. En effet, en 1960, sur 100 étudiants qui s'inscrivaient pour la première fois en faculté, 37 environ allaient dans les facultés des sciences ; en 1969, il n'y en a plus que 18, 1 % d'après les prévisions.

La France ayant été souvent, durant les deux dernières décennies, le pays touché en premier par les phénomènes démographiques qui atteignaient l'enseignement, on peut se demander s'il ne faut pas s'attendre, dans les autres pays européens, à un recul semblable.

Nos lecteurs auront été probablement surpris de recevoir sous enveloppe le présent numéro. La raison en est l'envoi par le même courrier, dans sa présentation définitive, de la première fiche d'information économique, dont on lira ci-dessous l'historique. Nous espérons vivement que le corps enseignant romand fera bon accueil à cette initiative.

Lancement de la première fiche d'information économique

Le Séminaire pédagogique de Chexbres 1968, intitulé « L'Ecole et l'information économique », avait permis de déterminer comment l'école peut utiliser l'information économique pour contribuer à une meilleure adaptation des adolescents à leur vie future.

Une commission comprenant des membres de la Société pédagogique de la Suisse romande (MM. M. Blanc, Y. Du-toit, A.-G. Leresche, J.-P. Paquier et J.-P. Rochat), des représentants de la presse économique (MM. J.-M. Laya, M. Stepczynski et E. Oppiger) et du Centre d'information et de public relations (CIPR — qui l'administre et qui coordonne ses activités — a été créée en vue de préparer des fiches de documentation économique à l'usage du corps enseignant.

Le séminaire de 1969 a été consacré à l'étude des possibilités de vulgariser les problèmes économiques et d'appliquer certaines données dans l'enseignement général.

La commission « Jeunesse et économie » à laquelle collabore depuis peu M P. Golaz, maître au cycle d'orientation de l'enseignement secondaire genevois, n'en a pas moins poursuivi activement l'élaboration de nouvelles fiches dont elle livre aujourd'hui un nouvel exemple, la fiche de lancement « Division du travail - Echanges » à votre sagacité.

Comment les fiches se présentent-elles ?

Imprimées sur papier fort, en format A4, ces fiches que vous recevrez au rythme d'une ou deux par mois se rangent aisément dans un classeur courant. Pratiques, maniables, d'un classement aisément, grâce notamment à une numérotation adéquate, les fiches offrent en outre l'avantage de pouvoir être distribuées avec beaucoup de souplesse.

Des fiches complémentaires

La classification choisie reprend à son compte le cheminement de l'économie politique. Décimale, elle est assez souple pour permettre d'inclure de nouvelles fiches en cours de parution. Les sujets ont d'ailleurs été étudiés de telle sorte que des compléments soient en tout temps possibles. C'est dire que sur votre demande nous pourrions être amenés à élaborer demain une fiche complémentaire afin soit de préciser mieux certaines notions parmi les plus ardues, soit de traiter théoriquement de certains sujets d'une brûlante actualité. Ce n'est toutefois que dans une phase ultérieure que des fiches pour élèves seront mises en travail.

Comment les recevoir ?

Pour recevoir toute la série au rythme des parutions, il vous suffit désormais de nous passer commande en retournant rapidement au CIPR la carte commerciale réponse qui figure en annexe.

La commission

Sommaire provisoire des fiches à paraître

Fiches économiques

Projet de classification décimale

1.00 Principes de base

- 1.50 Besoins et biens
- 1.20 Utilité et valeur
- 1.30 Division du travail - échanges
- 1.40 Crédit de richesses
- 1.50 ...

2.00 Production - entreprise

- 2.10 L'entrepreneur
- 2.11 Le calcul de l'entrepreneur
- 2.12 Les diverses formes d'entreprises
- 2.13 ...
- 2.20 Les coûts de production
- 2.30 Les facteurs de production
- 2.31 Nature
- 2.32 Capital
- 2.33 Travail
- 2.34 Technologie
- 2.35 ...
- 2.40 Le marché des facteurs de production
- 2.50 ...

3.00 Marchés - prix

- 3.10 Offre
- 3.20 Demande
- 3.30 Formation des prix
- 3.40 Concurrence
- 3.41 Concurrence imparfaite : cartel, monopole

4.00 Revenu - affectation du revenu

- 4.10 Les revenus
- 4.11 Salaire
- 4.12 Intérêt
- 4.13 Profit
- 4.14 Rente
- 4.20 La dépense
- 4.30 L'épargne
- 4.31 Formation de l'épargne
- 4.32 Affectation de l'épargne
- 4.40 L'investissement
- 4.50 L'équilibre épargne - investissement

5.00 La monnaie

- 5.10 La monnaie
- 5.20 La circulation monétaire
- 5.30 Le système monétaire national
- 5.31 Pouvoir d'achat
- 5.40 Système monétaire international
- 5.41 Les changes
- 5.42 Liquidités internationales : l'or, les devises
- 5.50 Politique monétaire
- 5.60 Inflation - déflation

6.00 Crédit - banques

7.00 Echanges internationaux

8.00 Comptabilité nationale

9.00 Fluctuations économiques

10.00 Finances publiques - politique économique

*Un livre qui fera date***L'expression écrite à l'école primaire***ou l'enseignement de la composition française, de Roger Nussbaum*

L'ouvrage récemment paru sous ce titre aux Editions Payot¹, Lausanne, fera certainement date en Suisse romande. Non seulement par la personnalité de son auteur, directeur des études pédagogiques à Genève et président de la CIRCE, cet important rouage de la coordination scolaire intercantonale, mais surtout par ses qualités intrinsèques, sa claire manière de cerner les problèmes et l'originalité des solutions proposées.

Sans préjuger de l'avenir, nous ne serions pas étonnés que l'ouvrage de R. Nussbaum — thèse de doctorat brillamment soutenue en octobre dernier — soit pour la jeune génération des enseignants ce que fut pour la nôtre « La composition française à l'école active » du Belge Poriniot.

En voici donc une analyse, aussi brève que le permettent la diversité et la rigoureuse articulation de la pensée de l'auteur.

L'œuvre comporte trois parties bien distinctes : 1. Les données du problème (linguistiques, psychologiques, pédagogiques) et les principes — 2. La méthode — 3. Manière d'appliquer la méthode et proposition d'un plan d'étude.

A elle seule, la première partie vaut l'achat du volume : c'est, dans une langue élégante et précise, un recensement des lignes de force qui gouvernent l'enseignement du français, de Port-Royal aux grammairiens d'avant-garde tels Chomsky, en passant par le Père Girard, Brunot, Bally, Poriniot, Freinet, et d'autres encore. Sans oublier Piaget qui s'exprime en psychologue, affirmant notamment la difficulté ou même l'impossibilité d'exercer des formes de langage structurées, articulées, avant le seuil de 7-8 ans. C'est de Piaget encore que Nussbaum tirera deux des leviers essentiels de sa méthode : la tendance fondamentale de l'enfant à l'imitation d'une part ; la coloration fortement teintée d'affection du langage enfantin, d'autre part.

Quant aux thèses de Brunot et Decroly, qui recommandent l'un et l'autre de fonder l'enseignement de la composition sur l'observation, Nussbaum en prend vigoureusement le contre-pied : *L'observation ne saurait convenir comme excitant, parce que l'attitude de celui qui observe est à l'opposé de la spontanéité qui caractérise l'expression... Nous ne ferons donc pas de l'observation l'exercice préparatoire de base de la composition française.*

De Freinet, Nussbaum retient le grand mérite d'avoir placé l'expression au premier rang des besoins de l'enfant, d'avoir revalorisé ainsi la spontanéité, d'avoir montré ce que la production enfantine peut avoir d'authentique lorsqu'elle est libre. C'est en outre à lui que revient principalement l'idée du puissant moyen de motivation que sont le journal de classe et la correspondance interscolaire.

Mais Nussbaum est loin d'approuver une méthode qui se fonderait essentiellement sur le texte libre : « *Dans bien des cas, écrit-il en citant une lettre du professeur à la Sorbonne Snyder, le texte libre aboutit à un genre très particulier, pseudo-poétique, à moule uniforme et qui tourne vite au cliché : sous l'apparence de liberté, l'enfant a tôt fait de deviner ce qui plaît au maître et qui a des chances d'être retenu pour l'affichage ou le journal scolaire.* » Ainsi donc l'enseignement de la composition selon Freinet reste pauvre : il ne permet pas, semble-t-il, le dépassement.

Inspiré par la pensée de ses illustres devanciers, éclairé par les essais qu'il conduit lui-même depuis plusieurs années dans les écoles genevoises, R. Nussbaum conclut

cette remarquable première partie par l'énoncé des 7 principes qui sont le fondement de sa méthode :

1. *Un enseignement de la composition française doit, à l'école primaire déjà, viser haut. Exercer la technique expressive certes, mais surtout former l'esprit, le cœur. Nous sommes résolument avec Poriniot lorsqu'il prescrit un enseignement littéraire, à partir de textes d'écrivains.*
2. *L'enseignement de la composition française à l'école primaire doit faire passer le fond avant la forme, avoir des exigences quant à ce fond, ne pas sacrifier cette forme.*
3. *Cet enseignement doit tenir compte de l'origine affective du langage ; ce qui nous oriente vers un privilège accordé, pendant les premières années de l'enseignement, à l'expression des émotions, des sentiments, des opinions, des désirs, en bref de toutes les réactions issues des relations de l'enfant avec son milieu.*
4. *Il doit tenir compte aussi du syncrétisme dominant la pensée de l'enfant jusque vers 7-8 ans : c'est ce qui justifie le refus d'une systématisation précoce. Ce n'est qu'à partir de 7-8 ans qu'un ordre peut s'introduire dans la structure des choses, qu'une « grammaire » peut être prise en considération.*
5. *Il doit tenir compte encore du caractère social de l'expression, qui s'affirme à partir de 7-8 ans : égocentrique jusqu'à cet âge, l'enfant aime dès lors s'exprimer pour communiquer. L'enseignement de la composition doit se développer en fonction de ce besoin profond de communication.*
6. *Il doit tenir compte enfin de la primauté de l'expression orale sur l'expression écrite : passer de l'expression orale à l'expression écrite, c'est franchir un seuil, c'est entrer dans un monde de conventions et de lois nouvelles. L'entrée dans ce monde n'est possible que si celui qui franchit le pas se fortifie avant chaque essai, s'alimente à la source première, repasse par les rythmes, les intonations du langage oral.*
7. *Le dernier principe (le plus original peut-être), est suggéré par les psycho-linguistes modernes : il est probable, disent-ils, que la pensée, pour passer du plan des structures profondes au plan des structures apparentes, pour devenir audible ou visible, utilise des modèles ou des règles capables d'engendrer des modèles. D'où l'idée de présenter à l'enfant des schémas qui lui révèlent la façon dont les idées s'insèrent dans les formes et lui permettent, après assimilation, de créer son expression personnelle.*

* * *

La deuxième partie de l'ouvrage propose une méthode concrète et détaillée de l'enseignement de la composition. En voici les jalons essentiels :

Au commencement, tout s'appuie sur la spontanéité enfantine. On laissera donc jaillir librement l'expression orale, sans souci de forme, de logique, ou très peu. Pour la maîtresse, deux objectifs : favoriser cette production orale, et veiller à ce qu'elle soit sincère. Ecouter, enregistrer, être attentive à tout essai, applaudir qui raconte.

Dès la deuxième année primaire, les textes pourront être notés (ils peuvent l'être déjà par la maîtresse en première) et affichés, ou échangés avec ceux d'autres classes, bref, exploités.

¹ Un volume broché, 15,5 × 23 cm., 272 pages. Fr. 15.—.

A 9 ans, en 3^e année, nouveau pas : passage d'une expression spontanée, non amendée, à une expression libre, mais guidée et enrichie.

Les 4^e, 5^e et 6^e années (R. Nussbaum ne pousse pas sa méthode au-delà) prolongeront sans la tuer cette expression spontanée, en la fécondant par l'apport de modèles, et en l'enrichissant par des « exercices instrumentaux » dont on trouvera plus loin des exemples. Recours à l'imitation, mais évidemment non servile, génératrice plutôt de « schémas » qui aideront l'enfant à développer son langage, qui permettront à l'expression personnelle de se dégager à partir d'une « gamme » d'emprunts (cf. plus haut, principe 7).

Insistons sur l'importance attachée par R. Nussbaum à l'imitation : *Les premiers synonymes du verbe « imiter » qui viennent à l'esprit appartiennent généralement à la série péjorative : imiter, copier, parodier, plagier... et l'imitateur est taxé de servilité. C'est fort regrettable, injuste surtout. Imiter, c'est d'abord « prendre pour modèle », prendre pour exemple ». Le maître de composition aime à trouver chez l'élève l'aide précieuse de l'imitation.*

L'auteur appuie aussi sur la nécessité d'entraîner l'élève au ressouvenir, à l'« effort de vision » dont parlait déjà Poriniot, au cours de la préparation orale qui précède toujours tout exercice écrit. Par des questions et des remarques, le maître fera apparaître des images, se préciser les impressions qu'il croit probables. (A ne pas confondre avec la « chasse aux mots » traditionnellement pratiquée, qui reste presque toujours formelle et superficielle.)

D'une manière plus générale, le rôle du maître peut se définir en trois points : il favorise le désir d'expression, il l'encourage, il l'active, il veille à son accomplissement : c'est affaire surtout d'attitude, de climat. Il excite ce que Poriniot appelle l'« aptitude à rédiger » : c'est affaire d'exemple, d'exercice. Il corrige ce que l'élève produit : c'est affaire de bon sens, de tact et de goût.

Notre relation serait bien incomplète si nous esquivions de présenter, même sommairement, les exercices instrumentaux qui sont peut-être l'apport le plus original de la méthode. Remarquons d'abord qu'il ne s'agit pas d'exercices d'entraînement au sens où Poriniot l'entendait (exercices d'imitation, de reproduction, de transposition, bien connus des lecteurs du Guilde méthodique vaudois pour l'enseignement du français). R. Nussbaum en propose trois types principaux : les gammes, les schémas, les textes de situation.

Les **gammes** mettent surtout l'accent sur le vocabulaire, se proposant de faire chanter à l'oreille comme à l'esprit des rapports simples, parenté de sens, cause, conséquence, opposition. Une bonne gamme est expressive, c'est-à-dire qu'elle suscite une vision brève, une sensation nette. Enfin, comme tous les exercices instrumentaux, elle est orale : c'est une sorte de jeu qui ne doit jamais devenir laborieux. L'idéal est de jouer dix minutes par jour.

Pour ce faire, le maître propose un exemple. Quand il s'est assuré que toute la classe en a retenu la structure et le rythme, il change de thème pour obtenir des expressions, des mots nouveaux. Cela donne à peu près ceci :

Le maître :

— Prendre son billet, vérifier l'heure de départ, acheter un journal : tout cela en moins de cinq minutes.

La classe :

a. Appeler la sommelière, commander un café, le boire d'un trait : tout cela en moins de trois minutes.

b. Epauler, viser, tirer : tout cela en moins de cinq secondes, etc., etc.

Si les gammes sont composées par le maître, les schémas sont empruntés aux écrivains. Il ne s'agit plus de mots réunis sous une forme expressive, mais de courts fragments

d'auteur, peut-être simplement d'une phrase dont la tourne, le rythme, l'ordonnance laisseront quelque empreinte dans le subconscient de l'enfant. En voici un exemple, avec le mode d'utilisation (exercice oral, précisons-le encore) :

L'homme, un vieux rempailleur du quartier, commanda un verre de blanc, l'avalà d'un trait, posa deux sous sur le comptoir, toucha sa casquette et sortit.

Henri Troyat

Idée à exprimer : *une suite d'actions rapides exécutées par un seul personnage.*

Forme : a) faire remarquer que la notation tient en une seule phrase ;
b) relever la juxtaposition des verbes d'action (quatre sont juxtaposés, le dernier est coordonné) ;
c) souligner l'intérêt de l'apposition pour caractériser rapidement le sujet.

Sur ce modèle : *le vendeur de journaux, le chauffeur de taxi, le garçon de café, le livreur, etc.*

Les **textes de situation** nous ramènent sur un terrain plus familier, celui des lectures « fouillées » qui conduisent à une prise de conscience des mécanismes de construction (succession, alternance, progression, rythme) et de certains types de situation (rencontre, découverte, attente, réactions devant l'inattendu, etc.).

Les exemples qu'en donnent R. Nussbaum sont beaucoup trop longs pour être rapportés ici. Si l'auteur nous le permet, nous en transcrirons un ou plusieurs dans un prochain numéro, car ils constituent, indépendamment de la méthode, de fort intéressantes études de texte, et d'utiles incitations à la rédaction.

Cette très riche deuxième partie de l'œuvre consacre encore deux chapitres au texte libre, aboutissement évident de la méthode, et au mode de correction des travaux. Ces deux chapitres abondent particulièrement en conseils pratiques, et nous y renvoyons le lecteur.

* * *

Nous nous arrêterons beaucoup moins longtemps à la troisième partie, laquelle propose un projet de plan d'étude pour les 4^e, 5^e et 6^e année. Extrêmement soucieux d'illustrer dans le détail l'application de sa méthode, l'auteur consacre 100 pages à donner pour chaque semaine, trimestre après trimestre, des suggestions précises accompagnées d'exemples. C'est d'une telle minutie que l'on s'y perd un peu, après l'envol des deux premières parties. Et notre ami Nussbaum ne nous en voudra pas de réagir en Vaudois allergique à tout programme trop rigidement découpé.

Nous l'avions parfaitement suivi jusque-là, heureux de voir si clairement exposée une méthode dont nous avions nous-même appliqué beaucoup d'éléments sans le savoir. Confessons que nous avons lu avec moins d'ardeur les longs développements de la fin. Question de goût, bien sûr, et de point de vue. Mais cette réaction personnelle n'enlève rien à la valeur de l'œuvre.

J. P. Rochat

Le propos d'Alain

'On dit que je me répète, écrivait Voltaire. Eh bien, je me répéterai jusqu'à ce qu'on se corrige.'

Expériences...

Ne pas se limiter...

Par la force des choses, puisque tout naît d'un besoin, les bandes magnétiques de calcul mental ont eu la primeur de l'édition. C'est un fait. Mais nous commettions une regrettable erreur en nous limitant à ce genre de travaux.

Notre collègue, François Guignard, de Prilly, animateur de la région lausannoise, l'a fort bien compris. Dans le numéro 8 de l'*«Educateur»* (28.2.1969), il exposait ses idées sur l'initiation à la musique et résumait une expérience faite avec ses élèves, véritable centre d'intérêt mettant en jeu non seulement la musique, mais le dessin, la rédaction, l'élocution, la technique du magnétophone et la photo.

Il s'agissait d'une représentation de l'Oiseau de Feu, de Strawinsky, dont l'argument servait à toute l'expérience. Il y aura intérêt à relire cet article, ce qui nous évitera des redites.

Nous ne pouvons malheureusement pas diffuser de telles œuvres vu les droits frappant la musique du répertoire, mais les collègues qui, en cercle privé, auraient l'occasion de voir et d'entendre cette réalisation ne le regretteront pas.

François Guignard, encouragé par la réussite de cette œuvre, en a mis en chantier une autre, le conte de l'Oiseau bleu. A la différence du précédent, il ne s'agissait pas de présenter une œuvre musicale, mais d'illustrer un texte dont l'argument était fourni, sauf erreur, par un concours de l'OSL. Outre l'image, un fond sonore vient donner un surcroît de présence au texte... qui n'est qu'un prétexte.

Pour le reste, les procédés de réalisation sont les mêmes. L'Oiseau bleu, bande magnétique + clichés, peut être emprunté auprès du soussigné contre 50 centimes en timbres, pour un délai maximum d'une semaine, retour compris.

C'est une œuvre à voir et à entendre. Il ne me paraît pas indispensable d'en désirer une copie, car c'est avant tout une occasion de suggérer et d'encourager l'imitation. Si toutefois la possession du matériel était désirée, la bande magnétique serait livrable aux conditions habituelles. La copie des clichés revient à un franc pièce, encadrement compris, mais avec délai de livraison, et pour autant qu'il y ait au moins 5 amateurs.

... Ne pas se surcharger.

Notre deuxième sous-titre veut être une réponse aux scrupules de quelques collègues qui hésitent à prendre l'engagement moral, oh ! bien léger, que nous demandons lors de la signature du bulletin d'adhésion à la GAVES. Soyons au clair à ce sujet :

1. L'engagement n'est que moral, mais il faut que chacun se sente concerné et pense à nous communiquer une expérience tentée en classe et réussie dans laquelle les moyens audio-visuels ont été employés.
2. Tous les enseignants ont tendance à être chargés de travaux, de projets et de soucis. Il ne s'agit pas pour nous d'en rajouter encore ! Ce que nous demandons, c'est de participer à ces travaux — si faire se peut — et de nous occuper de leur diffusion. Les instituteurs sont souvent trop modestes et croient que leurs réalisations sont sans intérêt pour les autres ; c'est une grave erreur. Il faut communiquer ; c'est la première amorce de coopération et en définitive un moyen de bénéficier des travaux des autres.
3. L'engagement n'étant que moral, il n'est pas question de faire grise mine à ceux qui n'auraient rien produit ou rien manifesté. Un simple message est déjà une façon de rester dans le circuit et c'est l'essentiel.
4. Les travaux que vous voudrez bien nous envoyer doivent résulter de votre activité scolaire et ne pas être exécutés en supplément.

5. Enfin, n'oubliez pas qu'un des buts de la GAVES est de vous renseigner sur l'état des moyens audio-visuels dans leur ensemble, et de répondre à toutes vos questions. Profitez donc de cette occasion d'être informés !

Ed. Excoffier, Fr. Brugger

Une enquête sur la course aux armements

En 1967, plus de 182 milliards de dollars ont été dépensés dans le monde en armements, soit une moyenne de 53 dollars pour chaque habitant de la terre, homme, femme et enfant. Ce chiffre alarmant figure parmi les résultats, récemment publiés, d'une enquête que l'Agence américaine pour le désarmement et le contrôle de l'armement a effectuée dans 120 pays, à l'aide de statistiques fournies par différents organismes américains et internationaux, y compris l'Unesco et l'OMS.

Les dépenses militaires en 1967 (dernière année pour laquelle on dispose de statistiques complètes) ont absorbé 7 % de la production mondiale des biens et des services, soit l'équivalent du revenu annuel global des populations de l'Amérique latine, de l'Asie du Sud et du Moyen-Orient (1 milliard de personnes).

D'après l'enquête américaine, les budgets militaires connaissent actuellement leur plus forte progression depuis la guerre de Corée. Dans l'ensemble, au cours de la période 1964-1967, l'augmentation des dépenses militaires a été moins forte dans les pays en voie de développement que dans les pays industrialisés. En 1967, 93 pays englobant 72 % de la population mondiale consacraient en moyenne à l'armement 4 % de leur produit national brut (contre 8 % dans les pays fortement industrialisés). Ces dépenses étaient néanmoins supérieures à celles des budgets de l'éducation et de la santé publique réunis. Ces pays, pris dans leur ensemble, consacrent à ce chapitre budgétaire plus du double de ce qu'ils reçoivent en aide économique.

Dans les pays industrialisés également, le budget militaire est plus fort que celui de l'éducation, avec toutefois quelques exceptions notables : le Japon (qui dépense quatre fois plus pour l'éducation que pour l'armement), le Canada (deux fois plus), l'Italie, la Suède, les Pays-Bas, la Suisse et la Norvège.

M. Archibald S. Alexander, qui a dirigé l'enquête, estime que, si l'actuel taux de croissance se poursuit, la course aux armements dévorera 4000 milliards de dollars au cours des dix prochaines années — autant que ce qui a été dépensé pendant le dernier demi-siècle, qui a pourtant vu deux guerres mondiales. « On pourrait imaginer, ajoute-t-il sobrement, une manière plus utile de dépenser 4000 milliards de dollars. »

(Informations Unesco.)

éditeur

Rédacteurs responsables :

Bulletin : R. HUTIN, case postale N° 3
1211 Genève 2, Cornavin

Educateur : J.-P. ROCHAT, direction des écoles primaires, 1820 Montreux, tél. (021) 62 36 11

Administration, abonnements et annonces :
IMPRIMERIE CORBAZ S. A., 1820 Montreux
Avenue des Planches 22, tél. (021) 62 47 62
Chèques postaux 18-379.

Prix de l'abonnement annuel :

SUISSE Fr. 21.—; ÉTRANGER Fr. 25.—

La valeur du plan dans la leçon de lecture

On peut avancer sans grand risque de se tromper que l'établissement du plan fait partie de toute leçon de lecture traditionnelle. Les partisans de cet exercice y voient plusieurs avantages : le plan est un premier pas vers le résumé, donc de la compréhension du récit ; le plan est un exercice d'analyse, donc une démarche intellectuelle ; le découpage en parties s'accompagne en général de la rédaction d'un titre pour chacune d'elles, d'où un effort d'expression ; enfin, il est bon que l'élève prenne conscience d'un fait éminemment littéraire, à savoir que l'écrivain met de l'ordre dans ses idées ou ses observations, d'où, pour l'écoller, un modèle à suivre lorsqu'il se met lui-même à la composition.

Le plan... Et après ?

Un exemple s'impose, qui nous permettra ensuite de discuter de la valeur réelle du plan. Prenons *le Grillon*, de Jules Renard. Que voilà un texte charmant, peu banal et bien écrit : le modèle des textes d'anthologie.

C'est l'heure où, las d'errer, l'insecte nègre revient de promenade et répare avec soin le désordre de son domaine.

D'abord il ratisse ses étroites allées de sable.

Il fait du bran de scie qu'il écarte au seuil de sa retraite.

Il lime la racine de cette grande herbe propre à le harceler.

Il se repose.

Puis il remonte sa minuscule montre.

A-t-il fini ? est-elle cassée ? Il se repose encore un peu.

Il rentre chez lui et ferme sa porte.

Longtemps il tourne sa clef dans la serrure délicate.

Et il écoute :

Point d'alarme dehors.

Mais il ne se trouve pas en sûreté.

Et comme par une chaînette dont la poulie grince, il descend jusqu'au fond de la terre.

On n'entend plus rien.

Comme de coutume, faisons le plan ! Comme de coutume aussi, le découpage va suivre l'ordre chronologique : on trouvera donc deux parties essentielles : a) le grillon revient au logis et se dispose à entrer (jusqu'à « encore un peu ») ; b) il s'enferme chez lui.

On s'apercevra ensuite que la première partie peut se décomposer en trois : 1. Introduction (1^{er} alinéa) ; 2. Le grillon nettoie (jusqu'à « il se repose ») ; 3. Il remonte sa montre.

Mais la seconde aussi peut se subdiviser : 1. Il ferme sa porte (jusqu'à « délicate ») ; 2. Il s'inquiète (jusqu'à « en sûreté ») ; 3. Il s'enterre.

Nous voilà donc avec deux grandes divisions et six parties. Quelle conclusion tirer de tout cela ? On peut évidemment constater une certaine symétrie. On peut aussi relever une espèce de progression à l'envers (si je puis dire !) : le passage d'une activité intense à une activité mécanique (la montre, la serrure) pour finir par la disparition de toute activité, due à la crainte. Mais cela, on le découvrirait de toute façon par l'analyse du texte.

Le fil rouge

Or tout ce qui précède nous apprend-il quelque chose sur le grillon et sur Jules Renard ? Pourtant, si la leçon porte sur **le grillon** de « Jules Renard », elle doit avoir pour **but essentiel** de nous montrer en quoi ce grillon est celui de Jules Renard (et non de Michelet, de Colette ou de Prévert), c'est-à-dire de nous montrer comment Jules Renard voit le grillon et comment il nous le fait voir.

Pour cela, il faut user d'une autre technique que celle du plan. J'appelle cette autre technique celle de l'**idée générale**.

Quelle est l'idée générale, centrale, dominante, de ce texte ?

L'analyse la fait découvrir : le grillon agit comme une mécanique, comme un outil ; il **est** une petite machine.

Relevons les noms d'outils évoqués par le texte : râteau, scie, lime, ressort (de montre), clé (et serrure), poulie. Du début à la fin court ce **fil rouge**, l'idée générale. C'est le pivot, l'axe : le reste tourne autour. C'est la veine qui court dans le terrain : sondez n'importe où, vous la trouverez.

Prenez une phrase au hasard : l'idée générale y est exprimée. C'est la note fondamentale. Elle a ses harmoniques, ses idées complémentaires. Ici, par exemple, la note d'inquiétude. Celle-là aussi résonne du commencement à la fin. Tout est menace pour le grillon : le désordre, le sable envahissant, la racine qui risque de le **harceler**, etc.

Une seconde harmonique (troisième idée, donc) apparaît, comme émanant de la précédente : la faiblesse du grillon. Evidemment, son inquiétude s'explique par sa chétive constitution. On trouve les mots exprimant cette idée de **petitesse** : allées **étroites** (opposé à **grande** herbe, bel exemple de la valeur toute relative de certains qualificatifs !), montre **minuscule**, serrure **délicate**.

L'unité avant toute chose !

Ainsi arrivons-nous à voir le grillon comme Jules Renard **veut** que nous le voyions une petite mécanique, un inquiet rendu méfiant par sa faiblesse physique. Une idée générale, deux idées complémentaires. Nous comprenons en outre l'art de l'écrivain : emploi des comparaisons, usage des termes de même résonance (en musique, on dirait « des instruments de même timbre »). Vérifions ! Piquons **un** mot au hasard¹ : **remonte** : il appartient à la première idée. Un autre ? **sûreté** : il exprime la deuxième. Encore un : **écarte** : ne se rattache-t-il pas à la deuxième également ?

Bien préférable à l'établissement du plan, la recherche de l'idée générale permet de pénétrer au cœur du texte. Elle conduit l'élève à prendre conscience de la profonde **unité** du texte, cette unité qui constitue la condition essentielle de toute œuvre d'art. Le plan disperse, l'idée générale rassemble. Le plan met l'accent sur un ordre souvent arbitraire, établi par le lecteur ; l'idée générale, elle, appartient à l'auteur. Le plan reste aussi froid qu'une autopsie ; le dégagement de l'idée générale et de ses harmoniques conduit tout au contraire à une synthèse enrichissante : l'écoller qui se livre à cet exercice voit petit à petit, comme jadis Ezéchiel, les ossements se rassembler et se couvrir de chair !

Le plan, quand même !

Faut-il conclure par une condamnation absolue du plan ? Que non pas ! Il arrive **aussi** qu'un plan apparaisse dans un texte. Il n'est pas inutile d'y rendre l'élève attentif.

La recherche générale n'exclut par **a priori** celle du plan. Simplement, elle m'apparaît comme bien plus importante, plus féconde, et surtout moins artificielle. On ne peut pas toujours établir un plan très clair (surtout dans une lecture scolaire, faite au niveau d'un fragment d'ouvrage ; le plan n'a le plus souvent de raison d'être qu'au niveau du livre) mais on peut toujours — si le texte est de valeur — y découvrir une idée générale. N'est-elle pas, en fait, cette « substance moelle » qu'il ne faut pas manquer de goûter ?

Une remarque importante avant de terminer : recherche du plan ou de l'idée générale, cet exercice ne peut se faire qu'en **fin d'étude**, après l'analyse du texte. Autrement, il ne serait que verbiage. Il faut d'abord avoir bien vu et bien compris le détail, pour pouvoir ensuite déceler l'idée centrale qui commande ce détail, ou voir comment s'ordonnent les divers rameaux issus du tronc.

Jacques Bron

¹ Je certifie que ces mots ont bien été pris au hasard !

La lecture du mois...

... Gaylord ne s'était jamais senti aussi malade. Il s'était installé dans l'ancienne carrière pour fumer béatement son cigare et, soudain, le globe terrestre s'était mis à tanguer et à rouler, comme un navire dans la tempête, tandis que son front se mouillait de sueur poisseuse et que sa langue se transformait en papier buvard. Il lui semblait impossible de se sentir aussi malade et d'être encore en vie. Peut-être était-ce vraiment impossible, après tout ? Il allait probablement mourir là, tout bêtement. Il se demanda si l'on retrouverait jamais son corps. Pas avant des mois et des mois, sans doute. Peut-être serait-il alors tout grouillant de vers, comme le chat mort, autrefois...

Ça ne pouvait pas être le cigare. Grand-papa en fumait à longueur de journée et il ne se sentait pas comme ça. Non, il avait dû attraper une horrible maladie : la peste, peut-être ? La maîtresse disait que le temps chaud ramenait ce genre de fléau. Dans ce cas, tout le monde l'attraperait et il n'y aurait plus personne pour rechercher son corps ; on le retrouverait sous forme de squelette. Voilà qui offrait une image beaucoup plus satisfaisante que celle du chat mort, et cela le rasséréna un peu.

Quelle que soit la cause des calamités qui lui tombaient dessus, il ne se sentait pas capable de finir ce cigare. En fait, il lui semblait qu'il ne le jettait jamais assez vite ni assez loin. Les gens qui ont la peste ne fument pas le cigare.

Il trouva un coin d'ombre, s'y étendit et ferma les yeux, probablement pour la dernière fois, se dit-il. A peine avait-il eu le temps de se ressaisir vaguement qu'il entendit un craquement furtif, comme à l'approche d'une bête. On pouvait tout aussi bien être dévoré par les bêtes sauvages que mourir de la peste, non ? Malgré tout, sa curiosité naturelle exigeait qu'il sût par quelle sorte d'animal il allait être mangé. Si pénible que cela pût être, il ouvrit les yeux et découvrit que les broussailles flambaient allègrement. Il se battait courageusement pour tenter d'éteindre les flammes en les piétinant. Il n'aurait pas obtenu plus de résultat en les arrosant avec une tasse de thé pour les éteindre. Il ne restait plus qu'une chose à faire : courir chercher de l'aide.

Il ne se sentait aucune envie de courir. De plus, il avait la détestable impression qu'on lui poserait des questions avec plus de féroce que jamais. Il n'en courut pas moins et faillit se jeter dans les bras d'un gendarme. Bon, s'il avait encore le courage d'envisager une scène avec grand-papa et maman, parce qu'il la savait inévitable, il était absolument incapable de s'offrir le luxe de la police par-dessus le marché. Il réussit son opération de repli élastique en un temps record.

Eric Malpass, traduit par Hortense Chabrier

« Au clair de la Lune, mon ami Gaylord » R. Laffont

Compréhension

A) La « maladie »

- Pourquoi Gaylord est-il malade ?
- Pourquoi s'est-il installé dans l'ancienne carrière pour fumer ? Comment imagines-tu cet endroit ?
- Recherche les signes de la « maladie » de Gaylord.
- A quelle(s) cause(s) Gaylord attribue-t-il son malaise ? Qu'en penses-tu ?

B) Les « pensées »

- Son estomac est chaviré. Et son cerveau ? A quoi le vois-tu ?
- Recherche le cheminement de son raisonnement, en résumant chacune de ses pensées.

- Sous quelles formes croit-il qu'on va le retrouver ?
- Pourquoi Gaylord préfère-t-il qu'on le retrouve sous forme de squelette ?

C) L'« incendie »

- Enumérez toutes les calamités qui l'ont accablé ce jour-là.
- Laquelle lui rend tous ses moyens ?
- Quelle dernière calamité réussit-il à éviter ? Comment ?

D) Des sophismes

- Gaylord raisonne par sophismes, soit en trouvant deux vérités d'où il tire une conséquence.
Complète les sophismes de Gaylord :
- Grand-papa fume des cigares à longueur de journée
Grand-papa n'est jamais malade
donc, je ne peux pas...
 - Jamais personne ne vient dans la carrière
Je vais mourir dans cet endroit
donc,...
 - Une épidémie de peste va faire mourir tout le monde
Je vais mourir
donc,...
 - Les gens qui ont la peste ne fument pas le cigare
J'ai la peste
donc, je...

Nous ne doutons pas du plaisir qu'auront vos élèves à lire et à étudier une nouvelle aventure de Gaylord, bambin de sept ans et demi.

Dans le cadre de notre première étude (**Le matin est servi, « Educateur » du 20.12.68, p. 717**) nous avions mis en relief le caractère humoristique du morceau et tenté de définir le style de Malpass. Nous n'y reviendrons donc pas, renvoyant nos lecteurs au texte cité.

Comme de coutume, ce texte-ci et le questionnaire de compréhension font l'objet d'un tirage à part que l'on peut obtenir au prix de dix centimes l'exemplaire chez Charles Cornuz, inst. 1075 Le Chalet-à-Gobet, sur Lausanne.

Le groupe de lecture (André Maeder, Edgar Savary, Jean-Louis Cornaz, Emile Buxcel, Jean-Pierre Duperrex et Charles Cornuz) remercie tous ceux qui lui ont envoyé vœux et encouragements pour 1970, et souhaite également à tous ses lecteurs une bonne et heureuse année.

La bonne adresse pour vos meubles



Choix de 200 mobiliers du simple au luxe

1000 meubles divers

AU COMPTANT 5 % DE RABAIS

Les paiements facilités par les mensualités depuis 15 fr. par mois

A propos de la peste, la maîtresse disait...

Bien que la peste n'ait fait, dans le texte qui précède, qu'une timide apparition, il me semble que cette calamité mérite mieux qu'un silencieux mépris ou une définition sommaire tirée du petit Larousse. Ce mal n'est-il pas, jusqu'au XVIII^e siècle, l'un des fléaux les plus redoutés en Europe, avec la guerre et la famine ? Qu'en est-il dans le Pays de Vaud ?

Quand apparaît-elle chez nous ?

Les documents en font état pour la première fois en 1348. La mort noire frappe. Les autorités ripostent. L'odeur des Juifs grillés vifs sur le bûcher de Villeneuve plane sur le pays ; il faut à la fois sauvegarder le sang chrétien et supprimer les empoisonneurs. Et de peur que le bûcher des hérétiques ne soit insuffisant, le châtelain de Chillon va à Aoste faire écorcher vifs trois chrétiens. Les coupables n'ont-ils pas empoisonné les fontaines de Vevey à Villeneuve, en passant par Châtel-Saint-Denis ? Mis à la torture, n'ont-ils pas fait des aveux complets ?

Fréquence des épidémies

Au XIV^e siècle, à partir de 1348, sept années à peste sont connues, soit une sur sept ou huit. Au XV^e siècle, une année sur cinq. À partir de 1501 jusqu'à son extinction en 1654, la peste est attestée pour 86 années sur 154, soit plus d'une sur deux. D'espacées que devaient être les épidémies au début, il semble que le fléau ait pris l'aspect d'une endémie sujette à des exacerbations passagères.

Un fléau meurtrier

Il lui arrive d'enlever d'un coup de filet le sixième de la population du pays ; en quelques mois, le quart, le tiers, la moitié d'une ville ; de ruiner un village.

Que disent les chroniques, les généalogies, les livres de raison ?

Dans la seconde moitié du XV^e siècle, Oddet de Pierrefleur, d'Orbe, a sept fils ; la peste lui en prend six ! Jehan du Mur, de Lutry, note en 1564 « une si grande pestilence... que en plusieurs maisons ne laisse personne ». En trois ans, il perdra un frère, sa belle-mère, un cousin et sa femme, en attendant d'être emporté lui-même en 1613. Le ministre (pasteur) François Jordan est installé à Montpreveyres en septembre 1639. Avant que deux mois eussent passé, « la peste a parcouru tout le village excepté chez Esthienne Reybaz et la cure, par la bénédiction de Dieu, et sont morts de la peste en ce village l'environ de quarante personnes, et ainsi sont morts outre la moitié quelques uns ».

Quantité de personnes sont trouvées mortes dans les rues, sur les routes.

On raconte chez les montagnards ormonans « qu'un homme du Lavanchy, convalescent, sort de son chalet et se voyant seul, pousse un cri. Un autre cri lui répond du Rachi, sur le versant opposé. Les deux hommes descendent à la rencontre l'un de l'autre et se serrent la main sur le pont de la Grande-Eau. Ils restaient les seuls survivants ».

La vie sociale

Etablie presque à demeure chez nous, la peste n'accorde guère à la génération décimée le temps de reprendre courage et de réparer ses pertes. Cette menace impitoyable exerce sur chacun une influence déprimante. Des moulins s'en vont en ruines. Il faut renoncer à des dimes, réduire des fermages. Les cabaretiers — signe grave — font de mauvaises affaires.

Les étuves publiques se ferment. On ne trouve plus d'ouvriers ou ils se font payer des prix exorbitants.

Nombre de terres demeurent incultes. L'herbe croît dans les rues des villes désertées et sur les toits. On ne récolte plus le blé dans les champs, ni le raisin dans les vignes, ni les fruits des vergers. On abandonne tout au bétail ou aux oiseaux.

Les nobles et bourgeois de Lausanne, en mai 1553, se plaignent de ce que plusieurs personnes soient mortes sans confession et sacrement, les curés et vicaires refusant de les administrer. En 1542, les gens d'Echallens refusent d'enterrer honorablement leurs pestiférés. LL.EE. reprochent à leurs sujets, en 1628, de délaisser malades et mourants, sans secours ni assistance.

Les autorités encouragent le peuple à réformer ses mœurs et à regarder vers les « choses bonnes et nécessaires », comme dit Th. de Bèze à Lausanne, en 1551 ; mais il reconnaît que le grand nombre « vivent de telle sorte qu'ils ne sauraient bien mourir... ».

Causes de la peste

Il y a d'abord *les causes extra-terrestres* : la colère de Dieu, l'influence pernicieuse des astres.

« Voiant les verges de notre Dieu desploiees sur nous... est arresté qu'il fauldra prescher à Villette le mercredy et le vendredy à Cullye », décident, prudents, les gens de Villette en 1564. Jehan du Mur, après le récit de la peste de Berne (1577), ne peut se défendre de tristes présages, ajoutant dans sa chronique : « Tout le mois de novembre fust veue une estoile au ciel devers occident, avant une grande queue en forme de ramasse... Je prie Dieu quelle ne nous signifie pas quelque désastre ». Il n'est pas au pouvoir des hommes d'éviter « les malignes influences des planètes malfaisantes et en mauvais aspect, comme de Saturne et de Mars jointes ensemble aux signes de la Vierge et des Jumeaux ».

Le Malin et ses suppôts portent aussi leur part de responsabilité. Un médecin, Jacob Constant, affirme : « Il est certain que les sorciers et les magiciens, par l'artifice du Diable, peuvent exciter des maladies très fâcheuses et épidémiques, et puis les communiquer entre les hommes au moyen des onguents et poudres qu'ils font, avec lesquels ils infectent l'air, les eaux et les maisons ».

En septembre 1569, la peste sévit à Lausanne depuis deux semaines lorsqu'on croit s'apercevoir que « les bocles et verroux des portes des hostelleries de l'Ange et du Lion et d'autres maisons avoient été engrangées par malice ». Quelques années auparavant, Lausanne a fait éléver une potence à la Palud pour y passer à la question des « criminels infecteurs de peste ». Au début de l'épidémie de 1613, « pour le dangier évident des engrangeurs de nuit », la ville établit un guet supplémentaire de deux hommes par nuit. En 1671, Berne juge nécessaire de lancer un « Mandat touchant certains empoisonneurs qui sont par l'Allemagne en grand nombre ». Déguisés en gens d'Eglise ou en pèlerins, on les a vus « engranger des serrures et les tenants des portes, les bancs aux temples, mettre dans les fontaines et autres lieux certaine graisse empoisonnée et pestiférée. Il y en doit avoir cinq cents envoyez par les pays... ». L'imagination populaire, terrifiée, recourt à ses fictions coutumières. Pierre Borjaux, de Blonay, est censé avoir « reçu du diable une fiole pleine d'eau pour donner la peste. Il a erré à minuit dans les rues ; entrant dans les maisons ouvertes, il plaçait cette eau sur les tables. Ceux qui en buvaient mouraient de la peste ».

Mais guérisseurs et menu peuple s'accordent aussi pour incriminer *la corruption de l'air et la contagion*.

Mesures prises

A. Précautions individuelles

Les particuliers, suivant les conseils des médecins, se protègent par diverses précautions. Un régime modéré est recommandé. La corruption de l'air étant plus grande la nuit (!), il est préférable de ne sortir qu'entre le lever et le coucher du soleil. Se laver fréquemment avec du vinaigre rosat ; tenir sous la langue des racines d'angélique. On vante à Moudon une composition de sauge, romarin, girofle, cannelle et muscade, incorporés dans du miel ; à la valeur d'une noisette, elle « rend une haleine plaisante et délicate » et en lieu suspect de peste « pourra garder la personne de mal à cause de corruption daire ».

Chaque recette compte quantité d'ingrédients. Le corail, le rubis, le diamant font, paraît-il, merveille. La figue, l'ail et l'oignon sont capables, en application externe, de « meurir et rompre les bubons pestilentiels ». Nombre d'animaux aussi, appliqués tels quels, vifs ou fendus par le milieu (grenouille, coq ou poule, huître). On mange la chair de la cigogne. On absorbe la poudre calcinée du crapaud ou de la vipère. Le cerf donne sa corne et l'homme son urine... On purge les humeurs superflues par la saignée, les purgations, un vomitif.

Un cautère est fort utile. Le médecin Fabri en a en permanence deux ou trois aux bras et aux jambes.

Les amulettes sont appréciées, qui contiennent divers antidotes, dont la poudre de crapaud.

Un proverbe fort répandu recommande comme le meilleur remède une paire de souliers neufs, à condition de marcher droit devant soi jusqu'à ce que la semelle soit à bout !

Bien entendu, le commencement de la sagesse est d'éviter les contacts avec les suspects et les pestiférés, et de tenir propre son logement. Il n'est que rarement recommandé de veiller à la propreté de sa personne.

B. Mesures officielles

Les autorités utilisent contre le fléau des armes diverses. D'ordre spirituel, d'abord, à commencer par la suppression des Juifs. Elles recourront, jusqu'en 1536, aux bons offices des saints. Roch et Sébastien sont particulièrement efficaces, le premier pour avoir consacré sa vie aux pestiférés. L'hôpital des pestiférés de Lausanne leur sera dédié, ainsi qu'à saint Antoine (1495). Nombre d'églises du pays, pour prévenir le fléau ou s'assurer contre lui un protecteur, se voient enrichis d'autels, de chapelles, de fresques ou de vitraux évoquant saint Sébastien. On recourt aussi aux processions et, à partir de la Réforme, aux exhortations à la repentance, à la contrition, parfois à des jeûnes publics.

Longtemps, le pouvoir central ne se préoccupe pas d'établir un programme d'ensemble pour lutter contre cette calamité. D'une part, les médecins ne peuvent fournir de bases solides pour une action efficace. D'autre part, un fléau installé à demeure, insaisissable, et toujours prêt à renaître décourage d'avance. Aussi, durant trois siècles et demi, les mesures se résumeront en une consigne laconique : fermer ses portes et s'isoler.

« Aussi tôt qu'on connaît que la peste est en une maison, tous ceux qui y demeurent devront estre enfermés et ne se mêler aucunement avec les autres, on mettra ordre pour les secourir du dehors ; on ne s'approchera d'eux qu'environ la distance d'une douzaine de pas et de nuit plutost que de jour, prenant garde de prendre le haut du vent.

» Il faudra mettre quelque marque, comme d'une croix rouge ou blanche, ou quelque linge pendu aux fenêtres pour reconnaître les maisons infectées d'avec les autres. »

Ces malades, séquestrés chez eux ou enfermés à l'Hôpital Saint-Roch, qui les soigne ? Un personnage qui, au début, ne sera qu'enterreur, puis soigneur, désinfecteur, curieur, nommé ensuite marron, parfois corbeau.

Ces marrons seront longtemps les professionnels de la peste. Malgré leur dévouement pour les malades et les morts, malgré les risques qu'ils courrent, ils encaisseront souvent plus de critiques que d'éloges ou de florins. Fabri ne leur accorde que deux qualités : saleté et ignorance. Ils ont plus ou moins droit aux dépouilles des décédés, lorsqu'on ne les brûle pas ; ils ne se gênent pas de se servir à l'avance, dit-on. En 1542, s'élache un service médical, à Lausanne et Vevey, par la désignation d'un chirurgien des pestiférés — c'est un barbier, les deux termes sont alors synonymes — puis d'un médecin. Mais, tandis que le médecin n'entre pas en contact avec ses malades, formulant à distance diagnostic et ordonnances, le chirurgien portera en fait tout le poids des soins aux pestiférés. C'est lui qui fait les saignées, ouvre les bubons, panse les charbons ; seul le marron est en contact aussi intime avec les patients.



Costume du médecin : le bec du masque était rempli de substances aromatiques destinées à purifier l'air.

Epilogue

De 1652 à 1654, la peste fit encore des victimes en divers lieux. Elle avait montré tant de mordant que personne ne supposa qu'elle venait de faire chez nous sa dernière apparition.

Durant des siècles, notre petit pays avait fait de son mieux pour endiguer les méfaits du fléau, sans se signaler par rien de brillant, mais aussi sans autres défaillances que celles dues à l'ignorance ou aux passions du temps. Et pourtant il devait donner le jour en 1863, à Aubonne, au médecin Alexandre Yersin. Yersin-la-Peste ! beau surnom, que lui valut la découverte, le 20 juin 1894, du bacille de la mort noire, au prix de difficultés qui eussent condamné tout autre à un échec. On trouvera cette passionnante histoire dans le volume publié pour le cinquantenaire de cette date mémorable.

Sources : Pestes dans le Pays de Vaud, d'Eug. Olivier (Rouge, édit.) ; Yersin et la Peste, publié sous la direction de P. Hauduroy, Lausanne, 1944 ; Médecine et Santé dans le Pays de Vaud, d'Eug. Olivier (Payot, édit.).

J. P. Duperrex

Vente mimosa 1970

Si vous n'avez pas déjà été atteint pour la vente du mimosa du **samedi 31 janvier 1970** (elle peut éventuellement avoir lieu le 30 janvier ou le 2 février) et que vous désirez en vendre dans votre village, au profit de vos colonies de vacances, camps de ski, échanges internationaux, cours de jeunes secouristes ou de sauvetage nautique, vous pouvez encore vous inscrire sans tarder au

Secrétariat vaudois Croix-Rouge suisse de la jeunesse 1, chemin du Platane, 1008 Prilly téléphone 24 60 00

Les jours grandissent, il est temps de songer déjà aux vacances.

Les voyages du Schweizerische Lehrerverein

Le programme des traditionnels voyages de vacances et d'études organisés à l'intention du corps enseignant suisse par le SLV vient de paraître. Il s'adresse non seulement aux enseignants proprement dits, mais également à leurs parents, amis et connaissances. Les intéressés peuvent demander le prospectus général, avec la description détaillée des voyages de printemps, d'été et d'automne, au secrétariat du SLV, Ringstrasse 54, à Zurich, ou directement à l'organisateur M. Hans Kägi, maître secondaire, Witikonstrasse 238, 8053 Zurich, téléphone (051) 53 22 85.

Quant à nous, nous ne donnerons que le but, la date et le coût global de chaque voyage.

- Londres et environs**, 3 au 10. 4. 690. fr. (en avion).
- Amsterdam et environs**, 5 au 11. 4. 720 fr. - 795 fr. - 560 fr.*.
- Vienne et environs**, 5 au 12/13. 4. 565 fr. - 710 fr. - 455 fr.* ou 4 au 11/12. 10.
- Rome et environs**, 2 au 11. 4. 695 fr. - 890 fr. - 590 fr.*.
- Copenhague et environs**, 28. 3. au 2. 4. ou 4 au 8. 4. 475 fr.
- Croisière en mer Egée**, 6 au 18. 4. 1370 fr., **idem** 5 au 17. 10. 1210 fr.
- Madrid et Castilles**, 4 au 19. 4. 1230 fr. (en avion).
- Provence-Camargue**, 2 au 11. 4. ou 4 au 13. 10. 655 fr.
- Maroc**, 4 au 18. 4. 1940 fr. (avion Zurich-Agadir).
- Tunisie-Sahara**, 4 au 18. 4. 1180 fr.
- Iles Canaries**, 4 au 18. 4. 1780 fr. (avec croisière).
- Terre Sainte**, 27. 3. au 11. 4. ou 4 au 19. 4. 1750 fr.
- Grèce du nord et du centre**, 5 au 18. 4. 1580 fr.
- Sicile**, 4 au 18. 4. 1280 fr.
- Les merveilles du Péloponèse**, 28. 3. au 12. 4. ou 4 au 19. 4. 1360 fr.
- Ouganda-Nord Kénia**, 28. 3. au 12. 4. 3775 fr.
- Afrique occidentale**, 5 au 19. 4. 1980 fr.
- Istamboul-Mer Noire**, 15 au 29. 7. 1470 fr.
- Japon-Extrême Orient**, départs 29. 3. - 12 et 19. 7. Durée 17 ou 24 jours, dès 3880 fr. (variante par le Transsibérien 35 jours 5200 fr.).
- Java-Bali-Philippines**, 13. 7 au 13. 8. 6400 fr.
- Croisière Grèce-Turquie**, 23. 7. au 5. 8. 1140 fr.
- Israël pour tous**, par bateau, 14. 7. au 12. 8. 2420 fr.
- Idem** par avion, 19. 7. au 7. 8. 2360 fr.
- Roumanie et croisière sur le Danube**, 17. 7. au 9. 8. 1735 fr.
- Turquie orientale et Anatolie**, 15. 7. au 30. 7. 1740 fr.
- Crète connue et inconnue**, 13. 7. au 1. 8. 1390 fr.
- Lisbonne-Açores-Madère**, 15. au 30. 7. 2250 fr.
- Angleterre-Ecosse**, 13. 7. au 1. 8. 1800 fr.
- Irlande**, 13 au 29. 7. 1695 fr.
- Scandinavie, croisière des trois pays**, 14. 7. au 4. 8. 1805 fr.
- Croisière du Cap Nord**, 14. 7. au 4. 8. 2090 fr.
- Excursions et croisière en Norvège**, 17. 7. au 7. 8. 1630 fr.
- Spitzberg-Cap Nord**, 12 au 28. 7. 2210 fr.
- Finlande-Cap Nord**, 20. 7. au 6. 8. 1655 fr.
- Finlande-Cercle polaire**, 14. 7. au 4. 8. 1780 fr.
- Féerie du soleil de minuit**, 27. 7. au 11. 8. 1690 fr.
- Suède centrale**, 14. 7. au 4. 8. 1520 fr.
- Excursions en Laponie**, 14. 7. au 4. 8. 1595 fr.
- Excursions en Finlande**, 14. 7. au 4. 8. 1635 fr.
- Trésors de notre pays**, 1. au 12. 8. 695 fr.
- Automne en Grèce du nord et du centre**, 4 au 17. 10. 1450 fr.

Bourgogne, 4. au 11. 10 ou 11. au 18. 10 490 fr.

Munich en environs, 3 au 11. 10. 560 fr. - 605 fr. - 440 fr.*

Prague et Bohème, 3. au 11. 10 795 fr. (avion) ou 605 fr. (auto).

Budapest-Puszta, 3 au 11. 10. 690 fr. (avion) ou 610 fr. (train).

Florence et Toscane, 4. au 14. 10, 695 fr. (train) ou 655 fr. (auto).

Naples et Campanie, 3/4 au 12. 10. 715 fr. (train) ou 590 fr. (auto).

Les premiers annoncés seront les mieux servis.

* 1^{er} chiffre : en train - 2^e : en avion - 3^e : en auto personnelle.

A la découverte de la musique

Vous voulez savoir comment sont construites des orgues, quelles sont les différentes formations instrumentales, quelle est l'origine des Passions de Bach, quels sont les thèmes principaux de la Symphonie Inachevée de Schubert, ce qui fait l'authenticité du jazz ?

Vous vous êtes demandé pourquoi la musique est un langage compris par les hommes de toute race et de tout pays, pourquoi ce langage a si profondément évolué et quelles sont les tendances contemporaines, si la connaissance de sa forme permettait de mieux « vivre » l'audition d'une œuvre musicale ? Les deux volumes du livre *A la découverte de la Musique*¹ peuvent répondre à ces questions.

Dans un texte toujours clair, précis et accessible, assorti de nombreux exemples, l'auteur nous parle tout d'abord des voix et des instruments, en décrit brièvement les caractéristiques et en évoque les possibilités expressives. Quant à la deuxième partie de ce premier volume, elle est consacrée à l'étude de 11 œuvres descriptives.

Dans la troisième partie, qui ouvre le second tome, les formes et les genres sont présentés sous leurs aspects les plus simples et les plus caractéristiques, toujours abondamment illustrés d'exemples. Enfin une quatrième et dernière partie aborde la musique vocale, du chant grégorien au negro spiritual, et place ainsi la création musicale dans une perspective historique.

Adopté par les cantons de Vaud, de Genève et de Neuchâtel, introduit au Tessin et en traduction en langue allemande, cet ouvrage est destiné en premier lieu aux grands élèves dans des écoles secondaires. D'une formule entièrement nouvelle, cette initiation par les œuvres ne manquera pas d'intéresser tous les mélomanes amateurs soucieux de compléter leurs connaissances.

P. A.

¹ Jean-Jacques Rapin - *A la Découverte de la Musique*. 2 volumes. Tome I : Fr. 8.— ; tome II : Fr. 12.—. Editions Payot, Lausanne.

CENTRE DE LOISIRS DE CAROUGE

cherche

un animateur diplômé

ayant si possible l'expérience
des contacts avec les jeunes pour seconder
l'animateur déjà en fonction

Faire offres manuscrites avec photo,
curriculum vitae et copies de certificats à

S. Brauchi
49, route de Veyrier, 1227 Carouge

Un grand écrivain :

Jean-Claude Froelich

L'homme

Jean-Claude Froelich est d'origine suisse. Arnold Froelich, son grand-père, est en effet né à Brugg et exerça durant de nombreuses années le métier de tanneur à Aarau. Vers 1860, pour diverses raisons, la famille Froelich émigre en France. Jean-Claude Froelich est né à Marseille, le 14 novembre 1914. Ses brillantes études l'amèneront à obtenir un baccalauréat en sciences, une licence en droit et un brevet de l'école nationale de la France d'outre-mer. Il fait son service militaire en 1938 et devient officier dans l'infanterie de marine. En 1940, il entreprend son premier voyage en Afrique. Il y est envoyé par le gouvernement pour servir comme administrateur colonial. En fin 1943, de retour au pays, il terminera la guerre comme combattant.

Dès la fin des hostilités, il retourne en Afrique où il sert au Togo, au Cameroun et en Côte-d'Ivoire, presque toujours dans les postes de brousse ; mettant un terme à sa carrière coloniale en 1958, il rentre définitivement en France ; il assumait alors les fonctions de directeur des Affaires politiques de la Côte-d'Ivoire.

Dans la métropole, il est nommé directeur des Etudes du CHEAM et professeur d'ethnologie à l'Institut des hautes études d'outre-mer. C'est cette école qui forme actuellement la plupart des administrateurs africains. Il est, en outre, et parmi beaucoup d'autres occupations, chargé de conférences à l'Ecole des langues orientales vivantes au Centre militaire d'information et de documentation pour l'outre-mer.

Son œuvre (pour les adultes)

- Catalogue des scarifications en usage au Dahomey et au Togo, « Mélanges africains » IFAN 1953.
- Les Konkomba du Nord Togo, Mémoire IFAN N° 37, Dakar, 1954.
- Togo, Cameroun, Editions Berger-Levrault, Paris, 1957.
- Les Musulmans d'Afrique noire, Editions de l'Orante, Paris, 1962. Cet ouvrage a été couronné par le Prix Emmanuel You de l'Académie des sciences d'outre-mer.
- Les populations du Nord Togo, IAI, Editions PUF, Paris, 1964.
- Die Herausforderung der Islam, Editions Musterschmidt, Göttingen, 1965.
- Cet ouvrage admirable, il l'a écrit en collaboration avec le célèbre professeur R. Italiander.
- Animismes, les religions païennes de l'Afrique de l'Ouest, Editions de l'Orante, Paris, 1965.
- En outre, il publie une carte des populations de l'Afrique noire, une carte des religions de l'Afrique de l'Ouest et de très nombreux articles dans des revues consacrées à l'ethnologie.

Son œuvre (pour la jeunesse)

- Voyage au pays de la pierre ancienne, Editions Magnard, Paris, 1962.
- Naufrage dans le temps, Editions Magnard, Paris 1965.

Dans ces deux ouvrages destinés aux jeunes lecteurs Jean-Claude Froelich prouve non seulement qu'il est un ethnologue accompli, mais également un écrivain-romancier de grand talent. Il sait, en effet, réservé la petite part de l'aventure, qui transforme ce qui pourrait être un documentaire au sens strict du terme, en un roman passionnant pour tous les lecteurs dès 12 ans. Ce sont des ouvrages qui doivent être lus en classe, car ils sont d'une richesse incommensurable.

Pierre Brossin



école
pédagogique
privée

Floriana

Direction E. Piotet Tél. 24 14 27
Pontaise 15, Lausanne

- Formation de
gouvernantes d'enfants,
jardinières d'enfants
et d'institutrices privées
- Préparation au diplôme intercantonal
de français

La directrice reçoit tous les jours de
11 h. à midi (sauf samedi) ou sur rendez-vous.

Pensions et maisons de vacances bien aménagées
classes en plein air
camps d'été
classes de ski

en Valais, dans l'Oberland bernois, aux Grisons et en Suisse centrale.

Eté 1970 : les groupes trouveront encore des périodes libres. **Offre spéciale** pour les classes en plein air !

Une pension à Flerden (Heinzenberg) est réservée aux hôtes individuels et aux familles.

Demandez des offres détaillées.

Centrale de maisons de vacances
Case postale 41
CH — 4000 Bâle 20
Tél. (061) 42 66 40.



Le téléski que vous choisirez...

Les Bioux

Vallée de Joux

altitude 1050 m

60 minutes de car depuis Lausanne
45 minutes de car depuis Yverdon

les lundi, mardi, jeudi, vendredi,
l'installation peut être réservée pour une ou
plusieurs classes.

Vue générale sur tout le champ de neige,
d'où surveillance aisée.

Conditions :

Fr. 3.—
par jour et par élève,
instituteurs et chauffeurs :
gratuit.

A 100 m de l'installation :
assiette-skieur à Fr. 5.—,
service compris.
(Pique-nique autorisé).

Renseignements :

Ch. Lanthemann,
prés. Ski-Club Les Bioux,
Tél. 85 53 53 Privé 85 54 03

**Si vous
mangez
dehors,
retrouvez au
moins votre
ambiance
familiale**



Il y a restaurant et restaurant ! Certaines personnes aiment la foule, le bruit, la cohue de midi. D'autres préfèrent la douce tranquillité d'un repas servi comme à la maison.

Etes-vous de ceux qui apprécient une table où l'on peut s'asseoir et savourer ? Etes-vous pour les prix vrais, sans surprise ?

Alors vous êtes pour les restaurants DSR, car les prix DSR ne rognent pas votre budget et vous permettent de manger copieusement, sainement et tranquillement.

DSR, dans les principales villes de Suisse romande.

DSR : 50 ans d'expansion en Suisse romande.

Maison spécialisée en équipement scolaire

Tableaux en verre

Tableaux blancs

Tableaux magnétiques

Tableaux spéciaux

Affichage

Porte-cartes

Ecrans

Classes enfantines

Mobilier scolaire



S. A.

Lausanne

Exposition permanente

Rue du Bugnon 18

Tél. (021) 23 75 71 et 23 75 72



**Société vaudoise
et romande
de Secours mutuels**

COLLECTIVITÉ SPV

Garantit actuellement 1800 membres de la SPV avec conjoints et enfants.

Assure : les frais médicaux et pharmaceutiques, des prestations complémentaires pour séjour en clinique, prestations en cas de tuberculose, maladies nerveuses, cures de bains, etc. Combinaison maladie-accident.

Demandez sans tarder tous renseignements à Fernand Petit, 16, chemin Gottetaz, 1012 Lausanne.

Magasin et bureau Beau-Séjour

**POMPES OFFICIELLES
FUNÈBRES DE LA VILLE DE LAUSANNE**
8. Beau-Séjour
Tél. permanent 22 42 54 Transports Suisse et étranger

Concessionnaire de la Société Vaudoise de Crémation